

La société d'ancien régime : documents

1

Une société divisée en ordres

Il faut qu'il y ait de l'ordre en toute chose [...]. Car nous ne pourrions pas vivre en égalité de condition, il faut par nécessité que les uns commandent et que les autres obéissent. Ceux qui commandent ont plusieurs ordres, rangs ou degrés : les souverains seigneurs à tous ceux de leur Etat, adressant leur commandement aux grands, les grands aux médiocres, les médiocres aux petits et les petits au peuple. [...]

Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'État par les armes ; les autres à le nourrir [...]. Ce sont nos trois ordres ou États généraux de France, le Clergé, la Noblesse et le Tiers État. Mais chacun de ces trois ordres est encore subdivisé en degrés subordonnés à l'exemple de la hiérarchie céleste. Au sommet, l'ordre ecclésiastique, le clergé, car, en droit, les ministres de Dieu doivent conserver le premier rang d'honneur. Ensuite, la noblesse [...]. Enfin, le Tiers État qui embrasse le reste du peuple.

C. Loyseau, Traité des Ordres et simples dignités, 1613

Source : histoire-géographie CM1, magellan, Hatier

2

Des repas bien différents



Le repas des paysans, par Louis Le Nain, 1642



Un repas chez un noble, anonyme

Les impôts des paysans

3

Les impôts royaux

- la taille

impôt pesant sur les paysans

- les aides

taxe sur les boissons

- la gabelle

taxe sur le sel

- les traites

taxe sur la circulation

Les droits seigneuriaux

- le cens et le champart

taxe sur la terre

- les corvées

travail à fournir au seigneur

- les banalités

obligation d'aller au four, moulin, pressoir du seigneur

L'impôt payé au clergé

- la dîme

un dixième des récoltes

4

Privilèges accordés par le roi de France

Nous permettons au sieur Van Robais de venir s'installer à Abbeville avec cinquante ouvriers hollandais, d'y établir une manufacture de draps fins et d'y installer trente métiers à tisser. Nous voulons que lui, ses associés et ses ouvriers étrangers soient naturalisés français. Ils seront dispensés de payer l'impôts. Il sera interdit d'imiter la fabrication de ces draps pendant 20 ans.

Louis XIV

Source : dossier Hachette

La société d'ancien régime : documents

5

La misère du peuple

Votre peuple meurt de faim, la culture des terres est abandonnée, les villes et les campagnes se dépeuplent. Au lieu de tirer l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. Il est plein de désespoir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. La révolte s'allume peu à peu. »

Lettre de Fénelon à Louis XIV.

Source : Dossier Hachette

6

Les révoltes paysannes



Source : dossier Hachette

Lexique

Ancien régime : période de la monarchie avant la révolution de 1789

Ordre : groupe de personne constituant la société d'ancien régime

Tiers Etat : habitant du royaume qui ne sont ni les nobles ni le clergé

Privilèges : droits et avantages accordés à la noblesse et au clergé

La société d'ancien régime : questions

Document 1

Quels sont les trois ordres ?

Quel est le rôle de chacun des ordres selon C. Loyseau ?

Peut-on changer de place dans la société ?

Document 2

Compare les deux tableaux : habits, nourriture, meubles...

Document 3

Combien les paysans doivent-ils d'impôts ?

A qui paient-ils des impôts ?

Document 4

Qu'est ce qu'un privilège ?

Document 5

Quelles critiques Fénelon fait-il à Louis XIV ?

Souligne dans le texte :

- o En bleu les mots et passages qui expriment la misère du peuple.
- o En vert le passage qui explique pourquoi le peuple est si pauvre.
- o En jaune les mots et passages sur les relations entre le roi et le peuple.
- o En rouge les mots et passages qui indiquent que la situation présente un danger.

Document 6

Quelles sont les causes des révoltes ?

Dans quelles régions de France y a-t-il des révoltes ?
